

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 22-F-52

22 - 19	Décision Modificative du Budget
22-20	Accès des agents MEL mis à disposition de Sourcéo au service de restauration mis en place par la MEL pour les sites extérieurs (REFECTORY)
22-21	Transformation du Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO) en Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif (PERECO) - avenant à l'accord d'entreprise sur le PERCO et avenant au contrat actuel avec EPSSENS
22-22	Sourcéo - Accord pour une prime exceptionnelle de partage de la valeur en 2022
22-23	Fourniture de réactifs et produits chimiques nécessaires à l'exploitation des unités de production d'eau de Sourcéo - Avenant au lot n.1 de fourniture de chlore (marché n.2019-RPE048)
22-24	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un traitement des perchlorates et du nickel à l'usine de Flers-en-Escrebieux - Avenant à l'accord-cadre n.20SO015
22-25	Services de nettoyage des installations de production d'eau et bâtiments associés - Avenant au lot n.4 de nettoyage de l'agence (marché n.21SO1904)
22-26	Fourniture de titres restaurant aux salariés - Avenant n.2 au marché n.20SO060
22-27	Groupement de commandes pour des inspections et diagnostics structurels - Lancement par la MEL d'un appel d'offres ouvert pour un accord-cadre à bons de commande en trois lots



22-28	Groupement de commandes pour la recherche par sondages des réseaux sensibles et non sensibles dans l'emprise des futures opérations de travaux - Lancement par la MEL d'un appel d'offres ouvert pour un accord-cadre à bons de commande en huit lots
22-29	Modernisation de l'unité de production d'eau potable de Pecquencourt - Réfection de son champ captant - Acquisitions foncières - Demande de déclaration d'utilité publique et d'arrêté de cessibilité - Complément à la délibération n.19.13 du 19 mars 2019

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes